

L'Établissement Public Industriel et Commercial, Office de Tourisme du Nord Basse-Terre (OTINB), est compétente sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre qui couvre les communes de Goyave, Petit-Bourg, Le Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies et Pointe-Noire.

La feuille de route notifiée à l'Office s'inscrit dans les ambitions suivantes poursuivies par la Communauté d'Agglomération, compétente en matière d'accueil et de promotion du tourisme :

- Assurer la mise en conformité des organismes de tourisme sur son territoire avec la loi NOTRÉ qui confie la mission de création d'office de tourisme à la CANBT et prêter assistance aux administrateurs de l'association Office de tourisme pour achever les démarches visant à la liquidation de la structure ;
- Mettre en place un observatoire du tourisme de la CANBT afin d'assurer le recensement exhaustif des acteurs du tourisme et assurer une analyse des dynamiques touristique du territoire ;
- Structurer une offre touristique singulière à la CANBT
- Asseoir administrativement et financièrement l'EPIC Office de Tourisme

Aussi, pour l'exercice budgétaire 2024, l'Office sera chargé de :

1- Structurer l'administration de l'EPIC et sécuriser les moyens financiers

- Réalisation de l'organigramme, des fiches de poste des recrutements et/ou mises à disposition après concertation de la CANBT et des communes membres
- Acquisition d'équipements (mobilier, techniques, informatiques) et prestations externes (conseil et gestion comptable, RH)
- Elaboration des procédures administratives, comptables
- Mise en place de la régie d'avances et de recettes
- Recherche de financements et demande de subventions

2- Actualiser la stratégie de structuration du tourisme durable et élaborer le plan marketing et promotionnel de la destination

- Créer le code et la plateforme de marque (nom, logo, charte graphique, slogan, récit)
- Définir et mettre en œuvre le plan de communication et de promotion

- Structurer et valoriser les produits touristiques prioritaires (nature/randonné, nautisme, production locale...)
- Mettre en place le Plan marketing B to B : Organisation d'éductours, du séminaire « Destination Nord Basse-Terre », participation à des évènements promotionnels

3- Organiser l'accueil sur le territoire et la diffusion de l'information

- Ouverture des premiers BIT du territoire
- Optimisation de l'accueil des croisiéristes
- Mise en place accueil dématérialisé (site internet, réseaux sociaux, téléphonique) et mobile (bornes, véhicule itinérant)
- Elaboration du plan de formation des conseillers séjours (langues, tourisme handicap)

4- Mettre en œuvre la collecte et la gestion Taxe de séjour et des données statistiques

- Accueil physique et téléphonique, information et communication auprès des hébergeurs
- Saisie, relance et contrôle des déclarations des opérateurs
- Encaissement des recettes correspondantes en veillant au respect des règles de la comptabilité et de l'instruction des régies de recettes publiques (espèce, CB, chèque,)
- Gestion et suivie des outils de référencement et de collecte de données

5- Réalisation ou la participation à des animations en liant avec la stratégie de développement économique et touristique du territoire (exemple : bienvenue dans nos vanilleraies, les saveurs du Nord Basse-Terre édition vanille, Championnat de voile traditionnel...).